

Objet : Convocation à la séance du Conseil de Police du 07 juin 2023.

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil de police qui se tiendra le mercredi 07 juin 2023 à **19h30 en la salle du Conseil de l'Administration communale de Florennes**, place de l'Hôtel de ville 1.

L'ordre du jour comporte le point suivant :

Séance publique :

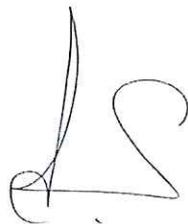
1. Organisation - Approbation du procès-verbal de la séance du 05 avril 2023 - Décision.
2. Finances - Compte 2022 - Décision.
3. Logistique - Marché public de services d'architecture dans le cadre de la construction d'un nouvel hôtel de police - Approbation des conditions et du mode de passation - Décisions.
4. Logistique - Marché public de services ayant pour objet la conclusion de contrats d'assurances automobiles - Approbation des conditions et du mode de passation - Décisions.
5. Personnel - Déclaration de vacance d'un emploi du cadre moyen - Décision.
6. Personnel - Déclaration de vacance d'un emploi du cadre de base - Décision.
7. Personnel - Profils de fonction - Réserve de recrutement - Décisions.
8. Organisation - Arrêté du 06 avril 2023 du Gouvernement provincial de Namur - Information.

Huis clos :

9. Logistique - Marchés Publics - Service Extraordinaire - Décisions du Collège de police prises sur base de la délégation - Information.

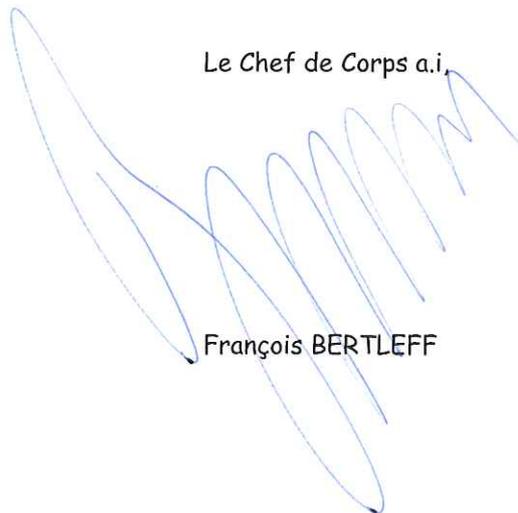
Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président du Collège de police,



Stéphane LASSEAUX

Le Chef de Corps a.i.



François BERTLEFF